



Chaudiere en panne alors que revision vient d'etre faite

Par **lianed123**, le **29/11/2010** à **01:19**

Bonjour,

J'ai fait révisé ma chaudière début novembre de cette année pour être tranquille cet hiver et vendredi, la chaudière ne se met pas en route, donc plus de chauffage depuis...

Est-ce que la révision d'une chaudière par un chauffagiste est suivie d'une garantie de bon fonctionnement pendant un délai au moins ?. Le chauffagiste a t-il des obligations, et moi quels sont mes droits et recours ? (ledit chauffagiste étant surchargé et me précise que ma chaudière est fatiguée pour ne pas revenir).

J'aimerais bien savoir en plus ce que veut dire "entretien de la chaudière" finalement (existe t-il une fiche technique quelque part qui détermine ce que cela comprend ? et ce qui doit être vérifié et changé ?) et si je dois avoir une attestation ?.

Merci de votre aide car en attendant, je gèle.....

Eliane Di Gleria